

**PRODUITS ET SYSTÈMES EN PLÂTRE :
DES SOLUTIONS FIABLES POUR L'ÉCO-CONSTRUCTION**

Matériau millénaire, le plâtre s'impose aujourd'hui dans toute démarche d'éco-construction.

En effet, les Industries du Plâtre apportent depuis de nombreuses années la preuve, d'une part, que la production de plâtre est réalisée dans le respect de l'environnement, avec le souci de mise au point de produits sains et recyclables (enduits, carreaux de plâtre, plaques...) et, d'autre part, que les solutions proposées garantissent un haut niveau de performance acoustique, thermique et énergétique.

LES INDUSTRIES DU PLÂTRE : DES ENGAGEMENTS FORTS POUR LE RESPECT ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Soucieuses d'apporter leur contribution au développement durable, les Industries du Plâtre ont publié, en 1996, une Charte témoignant de l'engagement en matière de protection de l'environnement pris par ses entreprises adhérentes.

Cette démarche s'est traduite depuis près de 10 ans par des engagements forts :

- la réduction des émissions de poussières en dessous des normes environnementales en vigueur. Grâce à de lourds investissements, les usines les plus anciennes ont été modernisées et équipées de dispositifs de dépoussiérage conformes aux normes actuelles, c'est-à-dire des émissions de poussières inférieures à 150 mg/Nm³ de gaz. Dès 1996, la concentration de ces poussières sur les sites anciens était inférieure à 80 mg/Nm³. Quant aux installations neuves, les modernisations de process ont permis de réduire les émissions de poussières à moins de 50 mg/Nm³ de gaz ;
- la protection des ressources naturelles. 100% du carton entrant dans la fabrication des plaques de plâtre est fabriqué à partir de papiers de récupération. Pour le plâtre lui-même, les industriels exploitent les déchets de fabrication, les déchets de chantier, le désulfogypse qui est un gypse issu du traitement des fumées rejetées par les centrales thermiques ;

- la récupération des eaux usagées. Les industriels du plâtre rejettent très peu d'eaux usées. Conformément à leur engagement, ils ont équipé leurs usines d'installation de récupération et s'efforcent d'utiliser l'eau recyclée pour le nettoyage de leur outil de production ;
- la revalorisation des déchets de fabrication. Grâce à d'importants investissements, l'industrie du plâtre ne génère pas de déchets de production. Depuis 2000, la totalité des sites de production en France dispose d'un équipement de broyage et de recyclage des rebuts de production ;
- le recyclage de déchets de chantier. En partenariat avec le Plan Construction et Architecture, les industriels du plâtre mettent en place des expérimentations de tri et de collecte sélective sur les chantiers. Depuis plusieurs années, de nombreux "chantiers verts" ont vu le jour. Ils visent l'objectif "zéro déchet" ;
- la remise en état des carrières pour leur rendre un aspect naturel. Tous les ans des centaines d'hectares sont reboisés (à titre d'exemple, plus de 90 000 arbres ont été plantés depuis 10 ans en Ile de France). La remise en état des carrières en activité se fait au fur et à mesure de l'exploitation (remblaiement des excavations, préparation des sols, revégétalisation, plantation, création de plans d'eau...).

Dans ce contexte, les Industries du Plâtre ont été parmi les premières à réaliser des fiches de données environnementales et sanitaires (FDES) pour les carreaux de plâtre de 70 mm, la plaque BA13 et la cloison sur ossature métallique 98/48.

Partie intégrante du bâtiment, la plaque de plâtre dispose de qualités intrinsèques indispensables à toutes démarches HQE[®]. Ses multiples propriétés physiques (régulation hygrométrique, protection incendie, performances acoustiques...) associées à son innocuité pour l'environnement et la santé valorisent son choix dans tout projet constructif intégrant une démarche environnementale.

Réalisées par la société Ecobilan, ces FDES s'inscrivent directement dans la démarche HQE[®]. Destinées aux maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, architectes..., elles permettent de fournir des données précises, fiables et objectives sur les produits, une analyse de leur cycle de vie (AVC) et les impacts environnementaux et sanitaires durant chaque phase.

DES EXEMPLES DE RECYCLAGE DE DÉCHETS :

Dans le cadre de leurs missions, les Industries du Plâtre ont mis en place deux tests grandeurs nature de recyclage des déchets.

- Hôpital d'Annecy : dans le cadre de la reconstruction de l'hôpital d'Annecy, en 2005, un collecteur trieur national était chargé de récolter et de trier sur place les déchets de plaques de plâtre. Dans cette optique, plusieurs bennes ont été installées, charge au collecteur de contrôler le tri, de broyer les déchets et de les acheminer sur une usine de traitement de plâtre.
- Recyclage au sein d'un groupement de plaquistes : débuté en février 2006, ce test consiste à faire collecter les chutes de plaques de plâtre par une entreprise spécialisée chez un groupement de plaquistes. Cette société de tri a mis des casiers à disposition des plaquistes afin d'assurer le tri et la collecte des déchets de plâtre. Charge à elle de contrôler et de trier les bennes avant de les acheminer vers l'usine de retraitement.

DES PRODUITS CONFORMENT À LA RT 2005

Grâce aux programmes de R&D réalisés depuis de nombreuses années par les industriels du plâtre, les solutions et systèmes en plâtre permettent de respecter les nouvelles exigences de la Réglementation Thermique. Il n'est donc pas nécessaire de changer de système constructif pour la respecter. Ainsi, pour obtenir une consommation énergétique inférieure à la consommation énergétique de référence, les industriels du plâtre préconisent de poser une dalle flottante sur tous les planchers bas, de traiter le pont thermique du plancher d'étage et de choisir des matériaux plus isolants et plus épais pour les murs.

Les Industries du Plâtre - 3, rue Alfred Roll - 75017 Paris
www.industriesduplatre.com

Service Presse : CLC Communications - 6, rue de Rome 75008 Paris - Tél. : 01 42 93 04 04
Contacts: Gilles SENNEVILLE ou Christelle MAUPETIT
g.senneville@clccom.com / c.maupetit@clccom.com